

CONFERENCE DES OING
Commission Droits humains
CONF/HR(2020)OJ1

Projet d'ordre du jour
Jeudi 15 octobre 2020
14.30-15.40 ('70)
Réunion en ligne

1. **14h30** Ouverture de la réunion par Simon MATTHIJSSSEN, Président du Comité des Droits humains ('3)
2. Désignation du rapporteur de la réunion
3. Projet d'ordre du jour - pour adoption
4. Rapport d'activité sur les travaux du Comité directeur pour les Droits Humain (CDDH) par Jean-Bernard Marie et du Comité de bioéthique (DH-BIO) Miguel Cabral ('10)
5. **14h45** Proposition d'un groupe de travail Droits Humain et environnement. La protection du droit à un environnement sain pour « toute personne relevant de la juridiction des Hautes Parties contractantes » n'était pas un problème lorsque la Convention européenne des Droits Humain (CEDH) a été adoptée. De nos jours, les menaces s'accroissent et la CEDH ne semble pas assurer une protection efficace. Il est proposé que ce nouveau groupe de travail puisse diriger / faciliter la discussion et favoriser / préconiser des développements qui peuvent conduire à une protection plus efficace.

DISCUSSION OUVERTE : Les personnes souhaitant s'exprimer doivent postuler avant le mercredi 14 octobre à midi (midi) en envoyant un e-mail à ombudsman.hr@gmail.com. TEMPS DE DISCOURS LIMITÉ ('15)

6. **15h00** : Repositionnement des États vers la Convention d'Istanbul. Introduction et proposition d'une [recommandation de soutien à la Convention d'Istanbul](#) par Anne Nègre, Vice-Présidente en charge de l'Égalité. Contre-arguments en faveur de ce repositionnement par M. Nicola Speranza, Secrétaire général de la Fédération des associations de familles catholiques Européenne (FAFCE) ('35)
7. **15h40** Clôture de la session